

Lundi, 07 avril 2008

Marche du Souvenir et Soirée de la Mémoire

19h00 : Marche du Souvenir
De la Place Royale jusqu'au Palais de Justice
(Place Poelaert)
Accès : Métro - Parc
Bus 38, 60, 71 et 95; Trams 93 et 94
arrêt Place Royale

20h00 : Départ vers le Centre culturel d'Auderghem
Boulevard du Souverain, 183
1160 Bruxelles

20h30 : Soirée de la Mémoire
Au Centre culturel d'Auderghem
Accès : Métro - Station Hermann Debroux
Bus 34 et 96, arrêt Hermann Debroux
PAF: 3 EUR

Allocution d'ouverture, par Dr Placide Kalisa,
Président d'IBUKA

Témoignage d'un survivant du génocide des Tutsi

Messages de solidarité

Chants et poèmes de circonstance

00h00 : Veillée

Avec le soutien de :

Commune d'Auderghem,
Centre culturel d'Auderghem,
Ambassade du Rwanda à Bruxelles,
Mutualité socialiste,
CGRI,
COCOF,
Artistes rwandais,
Oxfam-Solidarité,
MRAX,
Ainsi que les autres organisations et personnalités
qui ont marqué leur solidarité.

IBUKA-Mémoire et Justice est une association sans but lucratif
fondée en août 1994, regroupant les survivants du génocide
perpétré contre les Tutsi au Rwanda en 1994, les proches des
victimes ainsi que toutes les personnes soucieuses de la mémoire
des victimes et du sort des rescapés de ce génocide.

Vous pouvez soutenir ses actions en faisant un don sur le compte :
001-1549394-89

IBUKA - Mémoire et Justice asbl
Rue de la Prévoyance, 58
1000 Bruxelles
Email : info@ibuka.net
Website : www.ibuka.net



**14^e Commémoration du
Génocide des Tutsi
commis au Rwanda en 1994**

RWANDA

IBUKA

*N'oubliez pas que cela fut,
Non, ne l'oubliez pas:
Gravez ces mots dans votre coeur.
Pensez-y chez vous, dans la rue,
En vous couchant, en vous levant;
Répétez-les à vos enfants.
Ou que votre maison s'écroule,
Que la maladie vous accable,
Que vos enfants se détournent de vous.*

Primo Levi, Si c'est un homme.

1994 - 2008. Cela fait déjà 14 ans qu'au Rwanda, en cent jours seulement, plus d'un million de personnes (hommes, femmes, bébés, enfants, personnes âgées, sans aucune distinction) ont été massacrés sur l'ensemble du territoire du pays pour la simple raison qu'ils sont Tutsi.

Le génocide des Tutsi au Rwanda a été le dernier génocide du 20^e siècle. Planifié de longue date et organisé essentiellement sous les ordres du "Hutu Power", ce crime des crimes contre l'Humanité se déroula à l'ombre de la diplomatie internationale et sur fond de guerre d'influence hégémonique entre pays occidentaux dans la région des Grands Lacs africains.

Certains de ces pays, tels que la Belgique et les Etats-Unis, ainsi que l'ONU ont reconnu en partie leur part de responsabilité dans le génocide des Tutsi. Dans le cas de la France notamment, cette responsabilité a été mise en évidence par des enquêtes indépendantes. Néanmoins, très peu d'actions concrètes de réparation sont entreprises en faveur des victimes survivantes qui continuent à faire face aux conséquences multiples et multiformes du génocide, aux discours négationnistes banalisant la gravité du crime, aux tentatives d'occultation de la réalité des horreurs qu'elles ont vécues ainsi qu'aux nombreuses attaques de culpabilisation par ceux-là mêmes qui ont perpétré le génocide des Tutsi et veulent le faire oublier et en effacer les traces.

C'est pourquoi il est impératif d'entretenir la flamme de la mémoire du génocide des Tutsi pour rappeler à l'Humanité que, malgré les bonnes résolutions et les discours qui ont suivi les génocides des Arméniens et des Juifs, il y eut un autre génocide. Il est primordial, pour éduquer les générations futures au respect de la vie humaine, d'entretenir cette mémoire et d'élaborer les outils adéquats de répression et de prévention contre toute tentative de génocide ou d'acte génocidaire.

IBUKA apporte sa contribution à cette construction de la mémoire à travers les activités de cette 14^e commémoration auxquelles elle vous convie.

**Pour la conférence au Sénat,
l'inscription est obligatoire au plus tard le 19/03/2008,
par email: info@ibuka.net ou par téléphone: 0497 / 20 71 46**

Vendredi, 21 mars 2008

**Colloque:
Lutte contre le négationnisme et actions de solidarité
en faveur des rescapés du génocide des Tutsi**

*Organisé par IBUKA asbl, en collaboration avec
le sénateur Philippe Mahoux*

Lieu : Salle des Congrès, Sénat belge
Maison des Parlementaires
Rue de Louvain, 21
1000 Bruxelles

Accès : Métro, arrêts Arts-Loi, Madou ou Parc

Programme

Partie I:

Moderateur: **Alain Verhaagen**, professeur à l'ULB.

09h00: Accueil

09h30: Allocution d'ouverture par **Placide Kalisa**,
Président d'IBUKA.

09h40: Mobilisation en faveur des femmes et des enfants rescapés du
génocide des Tutsi: état et perspectives en Belgique.

Antoinette Corrêa, psychologue.

10h00: Les démarches de réclamation de réparations: expérience des
victimes de la Shoah.

Viviane Teitelbaum, député au Parlement de la Région de
Bruxelles-Capitale.

10h20: Le rôle de la coopération belge et des femmes dans la réhabilitation
des victimes du génocide.

Joëlle Kapompolé, sénatrice belge.

10h40: Politique, mémoire et histoire : pourquoi faut-il pénaliser la négation
du génocide en Belgique?

Jean-Philippe Schreiber, historien, professeur à l'ULB.

11h00: Pause-café

11h15: Stratégies des révisionnistes et négationnistes en Belgique.

Radouane Bouhlal, président du MRAX (*Mouvement contre le
racisme, l'antisémitisme et la xénophobie*).

11h35: Débat avec la participation des représentants des autres
associations IBUKA d'Europe (France, Hollande, Suisse).

12h15: Pause-Déjeuner

Partie II:

Moderateur: **Jean-Pierre Martin**, grand reporter à RTL-TVI.

14h00: Le rôle de la coopération européenne dans la solidarité
avec les femmes et les enfants victimes du génocide des Tutsi.

Olga Zrihen, sénatrice belge.

14h20: Projet de loi belge pénalisant le négationnisme : motivation,
cadre légal et perspectives.

François Roelants du Vivier, sénateur belge.

14h40: Lutte contre le négationnisme et la persistance de l'idéologie
génocidaire au Rwanda.

Antoine Mugesera, sénateur rwandais.

15h00: Le génocide au regard du droit

Francis Delpérée, sénateur belge et professeur à l'UCL.

15h20: Pause-café

15h40: Génocide: triple définition, triple objet.

Philippe Mahoux, sénateur belge.

16h00: Débat

16h45: Synthèse des interventions

Edouard Jakhian, avocat, ancien bâtonnier du
Barreau de Bruxelles.

16h55: Clôture par **André Martin Karongozi**, avocat, membre du Conseil
d'Administration d'IBUKA.

**Pour la conférence au Sénat,
l'inscription est obligatoire au plus tard le 19/03/2008,
par email: info@ibuka.net ou par téléphone: 0497 / 20 71 46**